

■ **Fondation ACRO LAND**, à La Chaux-de-Fonds, rue du Succès 62. Nouvelle fondation. Acte de fondation du 26.05.2003. But: installer, exploiter et modifier, cas échéant, les infrastructures d'un site touristique de type 'sport, loisirs & évasion' notamment d'un champ de franchissement d'arbre en arbre; désendetter et soutenir financièrement le Télési Chapeau Râblé SA par le versement, à fonds perdus, d'une part d'éventuels excédents d'actifs au bénéfice de celle-ci; mettre à disposition des visiteurs un lieu de plaisance et délassement où ils peuvent s'asseoir, pique-niquer et faire profiter leur famille des verts pâturages et de la tranquillité propre à la situation du site. Administration: conseil de fondation de 3 membres. Signature collective à deux de Choulat Stéphanie Micheline Alice, de France, à La Chaux-de-Fonds, présidente, Sandoz Jean-Maurice, du Locle, à La Chaux-de-Fonds, vice-président, et Sandoz Sully Daniel, du Locle, à La Chaux-de-Fonds, caissier, tous membres du conseil de fondation. Organe de contrôle: 'Gilomen fiscalité et conseils', à La Chaux-de-Fonds.

Journal no 1359 du 28.05.2003  
(01019504 / CH-645.4.096.417-4)